

Communauté  
de Communes  
du Haut Pays  
du Montreuillois

*Haut-Pays*  
du Montreuillois  
Communauté de Communes

## Déchetteries – Guide du tri

### Déchets acceptés



Communauté  
de Communes  
du Haut Pays  
du Montreuillois



## Déchetteries – Guide du tri

### Déchets refusés

Catégories refusées	Filières d'élimination existantes
Ordures ménagères	Collecte en porte à porte
Déchets d'amiante	Sociétés spécialisées
Cadavres d'animaux	Vétérinaire – Equarrissage (Art L 226-2 du Code Rural)
Carcasses de voitures	Ferrailleurs ou autres professionnels spécialisés dans les Véhicules Hors d'Usage
Déchets phytosanitaires professionnels	ADIVALOR
Pneumatiques	Reprise par les vendeurs (garagistes)
Produits radioactifs	ANDRA
Engins explosifs	Gendarmerie (Arrêté du 09/09/1997 Art30)
Déchets non refroidis	Attendre le refroidissement (Arrêté du 09 septembre 1997, Art. 30)
Bouteilles de gaz	Reprise par les producteurs (Article L.541- 10-7 Code de l'environnement)
Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)	Pharmacies
Médicaments	Pharmacies
Boues et matières de vidange	
Déchets industriels de toute nature et résidus de fabrication industrielle	
Extincteurs	Reprise par les vendeurs
Plastiques agricoles	ADIVALOR
Souches d'arbres	